



SÉANCE DU 24 AVRIL 2023

DELIBERATION n°B-2023-04-043 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 15**

**Date de convocation : 18/04/2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre avril à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du conseil municipal en mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 12**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président

**Absents : 3**

Laurent DE LAUNAY, Jean-Luc LAMAISON, Stéphanie DUPUY

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

**EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
**SOUTIEN À L'ASSOCIATION "ÉCOSYSTÈME UNE TERRE POUR TOUS" POUR**  
**L'ORGANISATION D'UNE RENCONTRE "INTER-COLLÈGES POTAGERS"**

Sur proposition de Monsieur Laurent KERMABON, Vice-président en charge de l'Environnement et du Développement durable,

Vu le Code général de collectivités territoriales,

Considérant que depuis plusieurs années l'association Ecosystème une Terre pour Tous a contribué, avec le soutien de La Cali, à l'émergence des Jardins de Génissac (installation d'activités maraichères, jardins pédagogiques, familiaux et collectifs, et espace test).

Depuis 2021, l'association bénéficie, avec le soutien de La Cali, du dispositif Clubs nature Gironde, pour l'animation auprès des enfants des centres de loisirs, de séances d'éducation à l'environnement autour du jardin.

En 2022, l'association bénéficie du dispositif du département de la Gironde « Un collège, un potager », permettant à la communauté éducative de créer un potager, de consommer sa production, de découvrir l'autoproduction alimentaire et l'univers professionnel du maraichage et de goûter à sa production.

A ce titre, l'association Ecosystème une Terre pour Tous anime 4 potagers dans des collèges (Pont de la Maye à Villenave d'Ornon, La Garosse à Saint André de Cubzac, François Mitterrand à Créon, et Les Dagueys à Libourne).

Ecosystème une Terre pour Tous souhaite réunir les élèves inscrits dans cette démarche sur l'un des 4 jardins qu'elle accompagne, et le choix s'est porté sur le collège de Les Dagueys de Libourne.

Cette rencontre a pour objectif de permettre aux élèves et enseignants des différents établissements d'échanger, partager et découvrir d'autres pratiques et approches pédagogiques autour du jardin.

En outre, cette journée permettra à près de 80 élèves d'horizons scolaires différents (enseignement général, adapté et spécialisé (SEGPA, ULIS), de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>) de se rencontrer, confronter leurs expériences respectives, échanger des connaissances...

Programmée le 8 juin 2023 au collège de Les Dagueys de Libourne, des ateliers seront proposés par groupe aux participants : potager, cuisine, exposition et animation « La Gironde s'adapte au changement climatique » par « Graine Nouvelle Aquitaine », atelier d'écologie pratique, découverte des écosystèmes du lac de Les Dagueys par le Club nautique de Libourne 1876, conte écologique animé par la troupe de « Fatal Compagnie ».

Considérant que le budget prévisionnel de la journée est de 1 920 €, répartis de la manière suivante :

Thèmes des ateliers	Intervenants	Coût des interventions
Potager	éco-délégués, classe ULIS et enseignante CDI collège des Dagueys	0€
Cuisine	Enseignante SEGPA HAS option hygiène, alimentation, services, collège des Dagueys	200€
Environnement	Association régionale « Graine Nouvelle Aquitaine »	0€
Atelier d'écologie pratique	Enseignant SEGPA option habitat, association « Ecosystème Une Terre pour Tous »	120€
Biodiversité	Club nautique de Libourne 1876	100€
Culture	Troupe « Fatal Compagnie »	900€
Organisation, coordination, animation de la rencontre	association « Ecosystème Une Terre pour Tous »	600€
	TOTAL	1920€
Participation de la CALI	Développement Durable et transition écologique action d'éducation à l'environnement	- 400€
	TOTAL	1520€

Considérant l'intérêt de cette manifestation et son lien avec plusieurs compétences de l'agglomération (Transition écologique, enfance et jeunesse, culture) ou politiques menées (lutte contre le changement climatique, éducation à l'environnement),

Vu la commission Transition écologique du 24 avril 2023,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président :

- à verser une subvention de 400 € à l'association Ecosystème une terre pour Tous.

Imputation budgétaire : 400 € - chapitre 62 - Compte 6288 - service gestionnaire DD1

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne le 27 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230424-B\_2023\_04\_043-DE



SÉANCE DU 24 AVRIL 2023

DELIBERATION n°B-2023-04-044 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 15**

**Date de convocation : 18/04/2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt quatre avril à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du conseil municipal en mairie de Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 12**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président

**Absents : 3**

Laurent DE LAUNAY, Jean-Luc LAMAISON, Stéphanie DUPUY

-----  
Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION SOUTIEN À L'ASSOCIATION GAVACHES POUR L'ÉDITION LA NATURE" À GUÎTRES**

Sur proposition de Monsieur Laurent KERMABON, Vice-président en charge de l'Eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) s'emploie, au travers de la mise en œuvre de ses politiques publiques, à relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques actuels et améliorer la résilience de son territoire. En particulier, dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire en contribuant à la préservation des milieux et des ressources, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi qu'à la consommation responsable via notamment les circuits courts alimentaires.

Considérant que la Fête de la Nature est le rendez-vous annuel de référence en France qui mobilise depuis 15 ans tous les acteurs engagés pour la nature. Elle a été créée en 2007 pour donner à tous la possibilité de découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles sur tout le territoire français et favoriser une expérience au contact direct de la nature. Durant 5 jours, au plus proche du 22 mai, journée internationale de la biodiversité, des milliers d'animations gratuites sont organisées par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers qui souhaitent partager leurs savoirs et leur engagement dans une ambiance conviviale et festive.

Considérant que l'association Les Gavaches organise, depuis plusieurs années, la Fête de la Nature à Guîtres, et que les 2 précédentes éditions ont été labellisées par l'association nationale Fête de la Nature.

L'association organise, les 19 et 20 mai 2023, la 5<sup>ème</sup> édition de La fête de la Nature au port de Guîtres, sur la berge de la rivière Isle.

Considérant que cette année l'association a choisi de coupler les événements qu'elle organise habituellement : la Fête de la Nature et la Grande Gavacherie. Deux concerts musicaux clôtureront cette action. Cet événement permettra au public accueilli (400 personnes au cours de l'édition 2022) de développer ses connaissances sur la nature, la biodiversité et la protection de l'environnement par la diversité des thèmes proposés et les partenariats tissés.

Considérant que les animations suivantes seront proposées :

- Sensibilisation à l'environnement et au patrimoine local : sortie nature, conférences, expositions, ateliers découverte, présentation du jardin participatif de l'association Les Gavaches, zone de dons, troc de plantes, excursions guidées sur l'Isle, balades musicales...
- Accès à la culture : expositions, ateliers, activités danse, concerts,
- Initiation scientifique : La Force de l'eau,
- Sensibilisation par le sport : randonnée pédestre, initiation canoë et paddle,
- Sensibilisation à la transition écologique : compostage, initiation à l'artisanat avec des ateliers travail du cuir, confection produits cosmétiques et ménagers naturels...

Considérant que les ateliers, excursions, et animations sont gratuits et qu'une excursion sur la rivière sera proposée pour les personnes à mobilité réduite sur le bateau l'Ergonauthe de l'association AQUI NAUX, aménagé pour accueillir ce public.

Considérant que l'association Les Gavaches s'engage à organiser un événement écoresponsable : réduction et tri des déchets (utilisation de vaisselle réutilisable), installation de toilettes sèches, communication dématérialisée privilégiée...

Considérant que le budget prévisionnel de la manifestation se monte à 20 280 €, selon la répartition suivante :

organisation sur le port de Guitres

DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION	MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
<b>Prestataires</b>	<b>3 480,00 €</b>	<b>Stands communs</b>	<b>2 000,00 €</b>
ARGOPE	70,00 €		
ADN CONFERENCE	200,00 €	<b>Débit Boissons</b>	<b>3 000,00 €</b>
MARINS DE BORDEUX	600,00 €		
LES PETITS DEBROUILLARDS	600,00 €		
CISTUDE NATURE	200,00 €	<b>Restauration externe</b>	<b>250,00 €</b>
LIGUE PROTECTION DES OISEAUX	200,00 €		
ISLE PAGAYE	240,00 €		
MUSICIENS	2 050,00 €		
INGENIERIE SONS ET LUMIERES	300,00 €	<b>Adhésions associations</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Locations</b>	<b>550,00 €</b>	<b>Dons</b>	<b>200,00 €</b>
3 TOILETTES SECHES	150,00 €	TROCS PLANTS	200,00 €
SON+LUMIERES+SCENE	400,00 €		
<b>Restauration</b>	<b>1 100,00 €</b>	<b>Subventions</b>	<b>2 000,00 €</b>
RESTAURATION ARTISTES ET TECHNICIENS	300,00 €	COMMUNE DE GUITRES	400,00 €
FOURNITURES REPAS BENEVOLES	700,00 €	DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	1 000,00 €
		COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS	400,00 €
FOURNITURES ENTRETIEN ET DIVERSES	100,00 €	SIFETAVI	200,00 €
<b>Débit boissons</b>	<b>1 740,00 €</b>		
FOURNITURES BOISSONS	1 740,00 €		
<b>Stands communs</b>	<b>1 380,00 €</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 000,00 €</b>
FOURNITURE RESTAURATION VISITEURS	1 380,00 €		
<b>Troc plants</b>	<b>100,00 €</b>		
Fournitures plants	100,00 €		
<b>Dispositif Secours</b>	<b>300,00 €</b>		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>8 650,00 €</b>	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>8 650,00 €</b>
<b>Valorisation bénévolat</b>	<b>8 130,00 €</b>	<b>Don bénévolat</b>	<b>8 130,00 €</b>
PREPARATION : 1500 €	2 367,00 €		
INSTALLATIONS - EVENEMENT - RANGEMENT : 3520 €	5 763,00 €		
<b>Services offerts (impression, livraison matériel)</b>	<b>600,00 €</b>	<b>Services offerts (impression, livraison matériel)</b>	<b>600,00 €</b>
<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>11 730,00 €</b>	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>11 730,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 380,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 280,00 €</b>

Considérant que ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre des politiques publiques que mène La Cali en particulier en matière de transition écologique et d'éducation à l'environnement,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (12 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 400 € à l'association Les Gavaches.

*Imputations budgétaires : DD1 : Chapitre 62 – Compte 6288*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le  
Fait à Libourne le 27 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230424-B\_2023\_04\_044-DE